



Ontario
College of
Teachers

Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Français langue seconde, 1^{re} partie

(Pour l'enseignement dans les écoles de langue
anglaise uniquement)

Annexe D Règlement sur les qualifications requises pour enseigner

Décembre 2016

This document is available in English under the title *Additional Qualification Course Guideline, French as a Second Language, Part I*, December 2016.

Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle : Français langue seconde, 1^{re} partie

1. Introduction

La ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle : *Français langue seconde, 1^{re} partie* de l'annexe D fournit un cadre conceptuel (schéma n° 1) visant à aider tant les fournisseurs que les instructeurs à élaborer le cours et à en faciliter la prestation. La structure de la ligne directrice est conçue de façon à définir de manière fluide, holistique et intégrée les concepts clés liés à ce cours.

La ligne directrice du présent cours est fondée sur le cadre conceptuel suivant :



Schéma n° 1 : Cadre conceptuel

Les cours de l'annexe D menant à une qualification additionnelle de spécialiste en trois parties en vertu du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner sont conçus afin :

- d'explorer de façon critique et d'améliorer les pratiques professionnelles, les pédagogies critiques, les connaissances et les compétences, tel qu'énoncé dans le cours *Français langue seconde, 1^{re} partie*
- de concevoir, de mettre en œuvre et de faciliter de façon critique un dialogue sur les occasions d'apprentissage qui incorporent les connaissances professionnelles, les compétences et les orientations pédagogiques, tel qu'énoncé dans le cours *Français langue seconde, 2^e partie*
- d'améliorer de façon critique et collaborative l'efficacité professionnelle et les pratiques de leadership émancipateur ainsi que d'œuvrer à l'avancement des connaissances en favorisant des cultures de réflexion et de questionnement critiques, tel qu'énoncé dans le cours *Français langue seconde, spécialiste*.

Le cours menant à la qualification additionnelle : *Français langue seconde, 1^{re} partie* utilise une approche critique et pédagogique pour explorer, de façon holistique et intégrée, les fondements théoriques, les théories de l'apprentissage, la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes, la conception et les pratiques pédagogiques, la mesure et l'évaluation, le milieu d'apprentissage, la recherche et les aspects éthiques dont il faut tenir compte dans l'enseignement et l'apprentissage à tous les cycles. Les participants renforcent ainsi leur efficacité professionnelle en approfondissant leurs connaissances, en améliorant leur jugement professionnel et en acquérant de nouvelles connaissances pour perfectionner leur pratique. Ce cours est conçu spécialement pour les enseignantes et les enseignants de langue française qui souhaitent perfectionner leurs pratiques pédagogiques et leur planification relativement à l'enseignement du programme d'études du cours Français langue seconde.

Mise en œuvre du cours menant à la qualification additionnelle

Les concepteurs, fournisseurs et instructeurs de cours utilisent le cadre conceptuel de la ligne directrice pour mettre en valeur les principaux concepts en fonction des contextes professionnels, des connaissances, des habiletés et de la compréhension des participantes et participants.

Adopter le modèle d'un milieu d'apprentissage positif qui reflète l'empathie, la diversité et l'équité est essentiel à la mise en œuvre holistique du présent cours, lequel soutient l'amélioration des connaissances professionnelles, de la pratique éthique, du leadership et du perfectionnement professionnel continu.

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario reconnaît que les pédagogues qui œuvrent au sein des systèmes scolaires financés par la province ainsi que des écoles privées, indépendantes ou des Premières Nations doivent explorer des idées et des questions qui s'appliquent à leur propre contexte ou à celui dans lequel ils peuvent être amenés à travailler.

Les communautés francophones et anglophones doivent également mettre en œuvre les lignes directrices en tenant compte de leur contexte et besoins particuliers. Chaque communauté linguistique doit explorer le contenu de la présente ligne directrice selon ses propres perspectives et les domaines sur lesquels elle veut mettre l'accent. Cette souplesse permettra aux deux communautés linguistiques de mettre en œuvre le cours en fonction d'une variété de contextes.

Les concepteurs, fournisseurs et instructeurs de cours utilisent le cadre conceptuel de la ligne directrice pour guider et renforcer les principaux concepts selon le contexte de chaque cours, ainsi que les connaissances, les compétences et la compréhension professionnelles des participants.

Dans le présent document, le terme « participants » fait référence aux pédagogues qui suivent le cours et le terme « élèves » fait référence aux jeunes qui fréquentent les écoles.

2. Identité professionnelle et image de l'apprenant

L'identité professionnelle de l'instructeur du cours et des participants qui est véhiculée dans la présente ligne directrice reflète l'image du pédagogue présentée dans les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante et le *Cadre de formation de la profession enseignante*.

Cette image (schéma n° 2) place le pédagogue professionnel dans un rôle de spécialiste et adepte novateur, soit un enseignant critique qui fait la promotion de la justice sociale et écologique et s'efforce d'être :

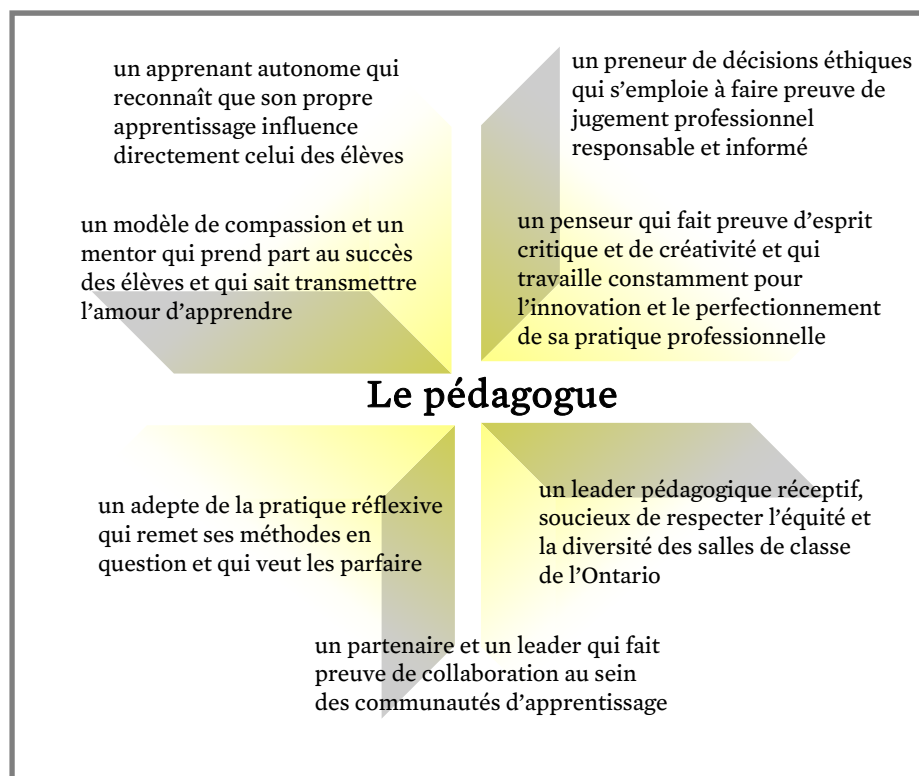


Schéma no 2 : Image du pédagogue¹

L'image de l'élève dans la présente qualification additionnelle (schéma n° 3) est celle d'un apprenant indépendant, autonome, démocratique, averti, créatif, collaborateur, éthique, réfléchi, conciliant, inclusif, courageux et auto-efficace ; un penseur critique qui sait résoudre les problèmes et dont la voix et le sens de l'efficacité sont essentiels à la mise au point des méthodes d'enseignement et d'apprentissage.

¹ Note : Extrait de *Fondements de l'exercice professionnel*, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Toronto, 2012 ; p. 16. Droit d'auteur 2012. Texte publié avec la permission de l'auteur.

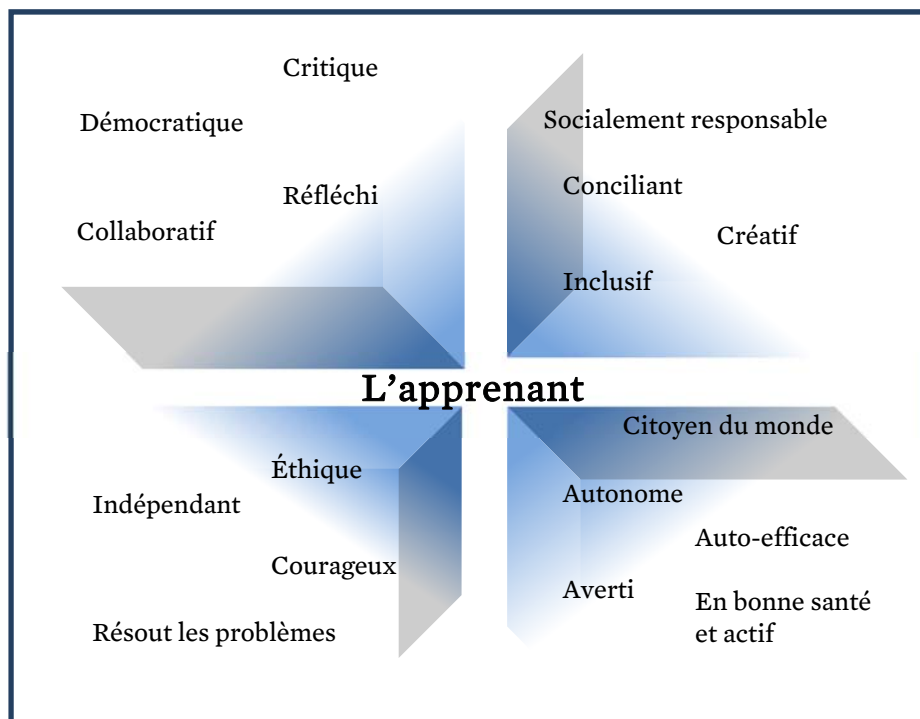


Schéma n° 3 : Image de l'apprenant

3. Contexte législatif

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante dans la province. Sa responsabilité relativement aux cours menant à une qualification additionnelle comprend les éléments suivants :

- établir et faire respecter les normes d'exercice et de déontologie de la profession
- prévoir la formation continue des membres
- agréer les cours menant à une qualification additionnelle, plus précisément

Le contenu du programme et le rendement attendu des personnes qui y sont inscrites correspondent aux habilités et aux connaissances énoncées dans les Normes d'exercice de la profession enseignante et les Normes de déontologie de la profession enseignante de l'Ordre ainsi que dans les lignes directrices formulées par l'Ordre.

Règlement 347/02 sur l'agrément des programmes
de formation en enseignement, partie IV, paragraphe 24

Le Règlement 176/10 sur les qualifications requises pour enseigner énonce les qualifications additionnelles que les enseignantes et enseignants peuvent détenir. En outre, ce règlement comprend les cours menant à une qualification additionnelle, à la qualification de perfectionnement des directrices et directeurs d'école, à la qualification de directrice ou de directeur d'école, aux qualifications pour enseigner aux cycles primaire et moyen et à la qualification d'agente ou d'agent de supervision. Un cours menant à une qualification additionnelle doit comporter au moins 125 heures, tel qu'approuvé par le registraire de l'Ordre. Les cours agréés menant à une qualification additionnelle reflètent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante*.

Les participantes et participants qui répondent aux exigences du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner peuvent suivre le présent cours.

La qualification additionnelle : *Français langue seconde, 1^{re} partie* telle qu'énoncée dans l'annexe D du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner, est inscrite sur le certificat de qualification et d'inscription des membres de l'Ordre ayant réussi le cours.

4. Fondements de l'exercice professionnel

Les *Fondements de l'exercice professionnel* communiquent une vision provinciale de ce que signifie être enseignante ou enseignant en Ontario, laquelle constitue l'essence même du professionnalisme en enseignement. Les normes d'exercice et les normes de déontologie de la profession enseignante (annexe 1) sont les assises de l'élaboration et de la mise en œuvre du présent cours. Comme principes de pratique professionnelle, les neuf normes mettent l'accent sur un perfectionnement professionnel continu. De plus, elles appuient le *Cadre de formation de la profession enseignante*, qui exprime clairement les principes de l'apprentissage et présente une gamme d'options favorisant le perfectionnement professionnel.

L'amélioration continue du jugement professionnel acquis par des expériences, du questionnement et une réflexion critique est essentielle pour incarner les normes ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante* dans le présent cours et la pratique de l'enseignement.

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante servent de cadres de travail directeurs qui sous-tendent les connaissances, les compétences et les expériences professionnelles dont les pédagogues ont besoin pour enseigner de façon efficace dans un milieu qui favorise le *respect*, l'*empathie*, la *confiance* et l'*intégrité*, et pour contribuer à son épanouissement.

Ressources pour la formation des enseignants

L'Ordre a développé des ressources qui appuient l'intégration efficace des normes aux cours menant à une qualification additionnelle. Elles présentent une variété de processus éducatifs basés sur le questionnement et la recherche, qui visent l'intégration des normes à la pratique professionnelle. Vous pouvez consulter ces ressources à

<http://www.oeeo.ca/resources/categories/professional-standards-and-designation>.

Ces ressources appuient le développement des connaissances professionnelles, du jugement et de l'efficacité par la praxie réflexive critique. On y présente des expériences vécues par des pédagogues de l'Ontario, qui ont pour but d'appuyer la formation des enseignants dans les cours menant à une qualification additionnelle.

5. Cadre de questionnement pédagogique

Le cadre de questionnement pédagogique (schéma n° 4) de la présente ligne directrice étaye l'élaboration d'un cours holistique, intégré et expérientiel qui a pour assise le questionnement professionnel. Il appuie les connaissances et le jugement professionnels ainsi que les pédagogies et pratiques critiques des participantes et participants.



Schéma n° 4 : Cadre de questionnement pédagogique pour le cours
Français langue seconde, 1^{re} partie

A. Normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante représentent une vision collective de l'exercice professionnel. L'engagement envers les élèves et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Conscients que leur position privilégiée leur confère la confiance des autres, les membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario assument ouvertement leurs responsabilités envers les élèves, les parents et tuteurs, les collègues, les partenaires en éducation et autres professionnels ainsi que le public. Ils prennent aussi à cœur leurs responsabilités en ce qui concerne l'environnement.

L'intégration holistique des normes dans toutes les composantes du cours permet d'incarner la vision collective de la profession enseignante afin d'orienter la connaissance professionnelle, l'apprentissage et la pratique de l'enseignement. Les principes et concepts suivants appuient cette intégration holistique dans le présent cours :

- comprendre et incarner les concepts d'empathie, de confiance, de respect et d'intégrité
- faire preuve d'engagement envers les élèves et leur apprentissage
- intégrer la connaissance professionnelle à sa pratique
- enrichir et perfectionner sa pratique professionnelle
- appuyer le leadership dans les communautés d'apprentissage
- entreprendre un processus de perfectionnement professionnel continu.

Les participants continueront à examiner de façon critique leur pratique professionnelle, leur pédagogie et leur culture d'éthique sous l'angle des normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante par le dialogue professionnel et la réflexion collaborative.

B. Concepts directeurs pour le questionnement pédagogique

Les concepts théoriques suivants sont fournis dans le but de faciliter la conception et la mise en œuvre holistique du cours *Français langue seconde, 1^{re} partie* par le questionnement pédagogique et professionnel.

Le présent cours favorise la réflexion critique et le dialogue inspirés des concepts suivants qui seront explorés de façon critique au moyen de processus holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique les suppositions, les convictions et la compréhension liées à l'enseignement et à l'apprentissage dans le cadre du présent cours
- explorer de façon critique l'identité et les pratiques professionnelles des enseignants en tant que co-interrogateurs, pédagogues-spécialistes et enseignants-chercheurs travaillant aux côtés d'élèves-chercheurs dans la co-crédation de milieux d'apprentissage démocratiques et axés sur le savoir

- explorer de façon critique et interpréter le curriculum de l'Ontario ainsi que les politiques, cadres de travail, stratégies et lignes directrices qui en découlent
- examiner de façon collaborative l'inclusion pertinente et respectueuse des cultures, de l'histoire, des perspectives et des façons d'acquérir le savoir des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans les processus d'enseignement et d'apprentissage en tant que moyens valables de comprendre le monde
- explorer de façon critique les différents systèmes de connaissance et moyens de faire partie de la collectivité
- appliquer la pédagogie critique en tant que fondement théorique pour la conception, l'évaluation et la mise en œuvre de pratiques ou de programmes pour le cours *Français langue seconde, 1^{re} partie* à l'échelle de l'école et du conseil scolaire
- explorer de façon critique les processus pédagogiques ainsi que les pratiques de mesure et d'évaluation qui lient le curriculum aux intérêts, aux forces, au questionnement, aux besoins, à la résilience, au bien-être et à la santé mentale des élèves
- examiner de façon critique les processus, pratiques et politiques pour la création et le maintien de milieux d'apprentissage holistiques qui façonnent l'identité des élèves et favorisent leur développement intellectuel, social, affectif, physique, linguistique, culturel, spirituel et moral
- explorer de façon critique les processus et mécanismes de participation qui ont pour objectif de favoriser la collaboration avec les élèves, le personnel de l'école, les parents/tuteurs et la collectivité afin d'appuyer l'apprentissage, l'identité, la résilience et le bien-être de la communauté scolaire
- explorer de façon critique et intégrer diverses ressources, y compris des ressources technologiques et de communication, afin d'améliorer les connaissances professionnelles à l'appui de l'apprentissage, de l'indépendance, du bien-être et de la responsabilisation des élèves
- explorer de façon critique les technologies de l'information et de la communication dans la pratique de l'enseignement et dans le cycle d'apprentissage
- explorer de façon critique la pratique professionnelle par un questionnement, un dialogue, une réflexion, l'innovation et une pédagogie critique continus axés sur la collaboration

- examiner de façon critique les principes, connaissances et gestes éthiques qui contribuent à la pédagogie et au leadership éthiques collectifs
- explorer de façon critique et mettre en œuvre des pratiques, politiques et pédagogies respectueuses de l'environnement
- examiner de façon critique des processus pour favoriser une gestion de l'environnement responsable et active et une citoyenneté démocratique
- explorer de façon collaborative la co-crédation de communautés de questionnement d'vouées à la pédagogie critique, au perfectionnement professionnel continu et à l'efficacité professionnelle collective (par exemple, participation à des communautés d'apprentissage professionnel, à des associations et à des réseaux)
- explorer de façon critique des pratiques novatrices dans l'intégration de technologies de l'information et de la communication afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage
- examiner de façon critique les processus relatifs à la création et au maintien de milieux d'apprentissage sécuritaires, sains, équitables, holistiques et inclusifs qui respectent la diversité, favorisent l'apprentissage de l'élève et encouragent l'expression, la pensée critique et la justice sociale
- examiner de façon critique la recherche qualitative et quantitative liée aux pratiques professionnelles, aux politiques et à la pédagogie à l'appui de l'apprentissage, de l'autonomisation et de la responsabilisation des élèves
- explorer de façon critique et intégrer les processus, pratiques et politiques éducationnels qui appuient le bien-être, la résilience, l'efficacité et la santé mentale des élèves
- explorer de façon critique et intégrer les processus inclusifs qui favorisent la collaboration interprofessionnelle afin d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre collaborative des plans d'enseignement individualisé (PEI) et des plans de transition pour les élèves qui incluent le point de vue de toutes les parties concernées et qui garantissent que tous les élèves profiteront du cours Français langue seconde
- examiner de façon critique les processus, pratiques et politiques qui encouragent une culture de questionnement au sein d'une école ou d'un système scolaire afin de promouvoir l'ouverture à l'innovation, au changement, à des approches pédagogiques culturellement inclusives et à la démocratisation du savoir

- explorer l'importance des contributions de la francophonie (par exemple, les institutions et cultures francophones) à l'échelle locale, nationale et mondiale et développer une appréciation de celles-ci
- explorer des façons de faire participer les élèves à des expériences culturelles francophones
- explorer des stratégies pour faire participer les parents, les tuteurs et les intervenants communautaires à l'appui de l'apprentissage des élèves et du milieu d'apprentissage
- innover de façon critique et favoriser des changements positifs par l'engagement à une vision partagée.

C. Contexte ontarien : Curriculum, politiques, lois, cadres de travail, stratégies et ressources

Le présent cours est conforme au curriculum actuel de l'Ontario, à la législation pertinente, aux politiques gouvernementales, aux cadres de travail, aux stratégies et aux ressources. Ces documents sont les assises de la conception, de l'élaboration et de la mise en œuvre du cours. Pour les consulter, il suffit de visiter le site www.edu.gov.on.ca.

Les participants sont également encouragés à explorer de façon critique les politiques, pratiques et ressources disponibles dans les écoles et les conseils scolaires afin de se renseigner sur l'enseignement et l'apprentissage dans le cours Français langue seconde.

D. Fondements théoriques

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique les divers cadres de travail théoriques liés au présent cours, les principes fondamentaux de ces cadres et leurs applications pratiques à l'appui de l'apprentissage des élèves
- explorer de façon critique et intégrer les théories sur le développement et le façonnement de l'identité afin d'améliorer sa pratique et d'appuyer le bien-être, l'efficacité et la responsabilisation des élèves

- explorer de façon critique la pertinence de la pédagogie critique et de la théorie constructiviste en tant que fondements théoriques de la présente qualification additionnelle
- explorer de façon critique les dernières recherches théoriques, les ouvrages et l'avancement des connaissances liées à la présente qualification additionnelle
- explorer de façon critique les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante comme fondement théorique au professionnalisme dans le présent cours
- réfléchir de façon critique à la pratique de l'enseignement et engager un dialogue professionnel sur la relation entre la théorie et la pratique, et vice-versa, dans l'enseignement du cours *Français langue seconde, 1^{re} partie*
- explorer de façon critique la pédagogie critique liée à la conception du curriculum en s'appuyant sur les questions, les passions et les intérêts des élèves
- explorer de façon critique le curriculum de l'Ontario, les ressources et politiques gouvernementales, les cadres de travail et les stratégies se rapportant au présent cours (par exemple, *Le Cadre stratégique pour l'apprentissage du Français langue seconde dans les écoles de l'Ontario de la maternelle à la 12^e année*)
- explorer de façon critique et intégrer les théories d'apprentissage ainsi que les forces, les styles et les besoins d'apprentissage particuliers des élèves et les intégrer à sa pratique
- se renseigner de façon critique et collaborative sur les dimensions afférentes pour créer et maintenir des milieux d'apprentissage sécuritaires, inclusifs, conciliants et engageants
- explorer de façon critique des programmes d'enseignement holistiques et inclusifs qui permettent aux apprenants de perfectionner leurs habiletés et d'atteindre leurs objectifs d'apprentissage
- comprendre et mettre en œuvre une variété de méthodes, d'approches et d'outils d'enseignement d'une deuxième langue
- explorer de façon critique l'importance de la législation pertinente, y compris le Code des droits de la personne de l'Ontario, la Charte canadienne des droits et libertés, la *Loi sur la sécurité dans les écoles*, la *Loi pour des écoles tolérantes*, la *Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario* et la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, ainsi que les responsabilités associées à la pratique professionnelle

- explorer de façon critique les obligations légales et responsabilités éthiques des enseignants conformément à la législation et aux pratiques provinciales en vigueur
- explorer de façon critique des pratiques novatrices pour intégrer l'expression artistique afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage
- explorer les théories d'apprentissage liées au cours *Français langue seconde, 1^{re} partie*
- explorer des stratégies qui illustrent la façon dont l'apprentissage du *Français langue seconde, 1^{re} partie* renforce les compétences en littératie ainsi que le développement cognitif et métacognitif.

E. Conception, planification et mise en œuvre du programme

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique et approfondir sa compréhension de la manière dont les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante contribuent à l'élaboration d'un cadre de travail pour la planification du programme
- explorer de façon critique l'influence que la nature diverse et changeante de la société exerce sur l'apprentissage, la résilience et le bien-être des élèves
- explorer de façon critique et approfondir sa compréhension des stratégies et des cadres de travail dans la conception, la planification, l'élaboration et la mise en œuvre du programme lié au cours *Français langue seconde, 1^{re} partie*
- explorer de façon critique les fondements philosophiques qui renforcent l'efficacité professionnelle des enseignants dans leur soutien à l'intégration dans le curriculum et à travers les disciplines
- explorer de façon critique diverses approches de l'intégration du curriculum à l'aide de différents modèles de planification, du développement du contenu et des ressources, des pratiques pédagogiques et de la mise en œuvre de mesures et de pratiques d'évaluation équitables
- planifier et élaborer des programmes qui tiennent compte des variantes des programmes de Français langue seconde (par exemple, français cadre, français enrichi et immersion)

- participer au questionnement critique sur le programme holistique du cours *Français langue seconde, 1^{re} partie*
- explorer le dialogue collaboratif pour favoriser des communications verbales authentiques
- intégrer ses connaissances sur la francophonie à l'échelle régionale, nationale et mondiale pour appuyer la planification et la mise en œuvre du programme
- explorer une variété d'initiatives de littératie (par exemple, visuelle, médiatique, numérique et financière) pour favoriser et rehausser l'apprentissage des élèves
- élaborer de façon critique des plans de leçons et d'unités novateurs qui enrichissent le contenu du curriculum, éveillent l'intérêt des élèves et favorisent l'apprentissage dans le cours *Français langue seconde, 1^{re} partie*
- intégrer une variété de stratégies pédagogiques interactives appropriées aux adolescentes et adolescents qui favorisent les expériences d'apprentissage seul ou en groupe dans le cours Français langue seconde
- créer des milieux d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent les interactions verbales
- explorer les répercussions des transitions pédagogiques sur le curriculum
- élaborer et mettre en œuvre des programmes novateurs qui reflètent la population étudiante diversifiée du Canada
- explorer de façon critique et approfondir sa compréhension de la différenciation pédagogique, de la conception universelle et de la démarche par étapes dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre du programme
- explorer de façon critique des ressources pédagogiques (par exemple, imprimées, visuelles et numériques) qui appuient l'apprentissage et la participation des élèves
- explorer et évaluer une variété de textes numériques et imprimés, y compris des œuvres littéraires de la francophonie, pour appuyer le développement de la pensée critique
- explorer de façon critique et planifier des programmes ainsi que des occasions d'apprentissage qui appuient différents objectifs et types de cheminement scolaire

- explorer de façon critique la manière dont les expériences, l'identité, les récits, le développement, les forces, les questions, les intérêts et les besoins des élèves contribuent à la planification, à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme
- explorer de façon critique l'intégration d'approches pédagogiques culturellement inclusives à la conception, à la planification et à l'élaboration du programme
- explorer de façon critique les stratégies qui appuient la résilience, le bien-être et la santé mentale des apprenants
- explorer de façon critique et planifier des processus pédagogiques interactifs qui tiennent compte des styles, forces et expériences d'apprentissage des élèves et qui proposent des expériences d'apprentissage seul ou en groupe dans le cours *Français langue seconde*
- explorer de façon critique les ouvrages pédagogiques et utiliser diverses méthodes d'évaluation afin de guider la planification du programme, d'appuyer l'apprentissage des élèves et de favoriser leur participation
- explorer des pratiques pédagogiques novatrices qui démontrent la pertinence du cours *Français langue seconde, 1^{re} partie* pour améliorer la qualité de vie des élèves et enrichir leur apprentissage
- explorer les liens entre le cours *Français langue seconde, 1^{re} partie* et les expériences réelles et pertinentes des élèves
- explorer des pratiques novatrices qui incorporent les technologies de l'information dans l'enseignement et l'apprentissage dans le cours *Français langue seconde, 1^{re} partie*
- explorer diverses stratégies pour enseigner les compétences liées à la parole, à l'écoute, à la lecture et à l'écriture afin de faciliter les communications efficaces dans le cours *Français langue seconde, 1^{re} partie*
- explorer des méthodes efficaces pour intégrer les structures de la langue (par exemple, grammaire et vocabulaire) dans différents contextes réels
- explorer des milieux d'apprentissage qui encouragent les élèves à s'autogérer et à mettre en œuvre des approches métacognitives pour améliorer leurs compétences à l'oral, à l'écoute, à la lecture et à l'écriture en français
- démontrer ses connaissances de l'histoire de la francophonie au Canada (par exemple, langue, cultures et populations) afin d'appuyer la planification, l'élaboration et la mise en œuvre du programme

- explorer une variété de chroniques médiatiques pour favoriser le développement de la pensée critique
- explorer des approches expérientielles et orientées vers l'action dans l'enseignement et l'apprentissage de la langue
- réfléchir aux pratiques pédagogiques actuelles pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage du français
- explorer des stratégies pour accroître le nombre d'occasions d'apprentissage en français
- explorer des occasions et des stratégies pour accroître la participation des élèves, des parents, des éducateurs et de la communauté à la langue et à la culture française.

F. Milieux d'apprentissage et stratégies pédagogiques

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique des processus pour créer des milieux d'apprentissage inclusifs et dynamiques qui reflètent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante
- créer et maintenir des milieux d'apprentissage positifs, éthiques, équitables, conciliants, inclusifs, engageants et sécuritaires
- explorer de façon critique des processus pour faire participer tous les membres de la collectivité, favoriser le dialogue et la collégialité et développer un sentiment d'appartenance
- explorer des stratégies pour créer une culture scolaire qui valorise les interactions verbales, visuelles et écrites en français et les compétences en français
- explorer de façon critique des processus pour favoriser une communauté d'apprenants indépendants et engagés toute la vie durant, fondée sur la collaboration, dans laquelle les élèves participent activement en français
- favoriser des milieux d'apprentissage engageants et invitants, basés sur la confiance, qui encouragent l'expression, le leadership, le questionnement critique et l'autorégulation de l'élève
- explorer de façon critique une variété de stratégies pédagogiques pour appuyer l'apprentissage, la résilience et le bien-être des élèves, ainsi que l'enseignement du cours Français langue seconde

- développer des pratiques sécuritaires, éthiques, légales et respectueuses de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à l'appui des pratiques pédagogiques
- explorer de façon critique des milieux d'apprentissage inclusifs et novateurs qui incorporent diverses stratégies pédagogiques (par exemple, conception universelle, apprentissage expérientiel, enseignement différencié, questionnement et démarche par étapes) dans le but de tenir compte des forces de tous les apprenants et de satisfaire leurs besoins et intérêts
- explorer de façon critique des processus qui encouragent les élèves à devenir des citoyens actifs, démocrates et tournés vers le monde face aux enjeux de durabilité économique, sociale et environnementale
- explorer de façon critique l'identité professionnelle, les connaissances et les pratiques de leadership des pédagogues, comme l'énoncent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante* et les *Fondements de l'exercice professionnel*
- explorer des méthodes pour favoriser le consensus, la démocratie participative et l'autonomisation des élèves dans les écoles et la communauté
- explorer de façon critique les milieux d'apprentissage qui font la promotion de tous les aspects de la culture francophone et favorisent la co-crédation du savoir
- explorer des stratégies pour créer des milieux d'apprentissage dans lequel le français est valorisé, les connaissances sont acquises en collaboration et les compétences linguistiques sont favorisées par la modélisation et les interactions en français
- mettre en œuvre des stratégies efficaces de gestion de classe qui font la promotion de l'autorégulation de l'élève
- déterminer les facteurs d'une société diversifiée et changeante qui influencent les adolescents dans le cours Français langue seconde (par exemple, média, technologie, situation socio-économique, modèle familial, langue, culture et sexe)
- créer des milieux d'enseignement et d'apprentissage dans lesquels le français est valorisé comme langue d'enseignement et de communication

- approfondir sa compréhension des répercussions d'un milieu d'apprentissage positif sur le comportement et l'apprentissage dans le cours Français langue seconde
- créer une culture de respect qui valorise la diversité et l'inclusion
- participer au dialogue sur la pratique réflexive critique pour comprendre et améliorer les compétences en communication et en leadership.

G. Réflexion, documentation et interprétation de l'apprentissage

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique des méthodes de mesure et d'évaluation justes, équitables, transparentes, valables et fiables qui respectent la dignité, le bien-être émotif, l'identité et le développement de tous les élèves
- explorer de façon critique les processus de rétroaction qui autonomisent les élèves et les encouragent à réfléchir à leur apprentissage de façon favorable et à se fixer des objectifs
- favoriser un examen de la rétroaction afin de faire participer les élèves à l'analyse et à l'interprétation critiques du processus d'apprentissage
- explorer de façon critique des processus équitables et inclusifs pour réfléchir à l'apprentissage, le documenter et l'interpréter
- explorer de façon critique et intégrer des pratiques de mesure, d'évaluation et de rapport conformes aux processus et principes énoncés dans les politiques, les cadres de travail et le curriculum de l'Ontario
- explorer de façon critique les pratiques d'évaluation aux trois fins suivantes : fournir de la rétroaction aux élèves et adapter son enseignement (évaluation au service de l'apprentissage) ; renforcer la capacité des élèves à devenir des apprenants autonomes (évaluation en tant qu'apprentissage) ; et porter un jugement éclairé sur la qualité de l'apprentissage des élèves (évaluation de l'apprentissage)
- explorer de façon critique de nombreuses pratiques d'évaluation de la communication verbale dans des contextes réels, appuyées par la lecture et l'écriture

- explorer de façon critique des méthodes de mesure et d'évaluation qui tiennent compte des conversations, des interactions et des résultats d'apprentissage dans l'évaluation de l'apprentissage individuel et en collaboration
- explorer des évaluations pratiques et pertinentes qui reflètent les « grandes idées » dans la planification des programmes.

H. Responsabilité partagée pour favoriser l'apprentissage

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique une variété de stratégies de participation et de communication efficaces afin de collaborer pleinement avec les parents et tuteurs, le personnel de l'école et du conseil scolaire, ainsi que les organismes communautaires
- favoriser des partenariats avec les parents et tuteurs qui respectent et valorisent la prise de décision partagée, la défense des droits et le leadership
- explorer de façon critique et créative les méthodes qui favorisent et respectent le point de vue et l'identité des élèves dans le processus d'apprentissage par la prise de décision partagée et le leadership
- créer des occasions de participer à des dialogues liés aux attentes, aux activités pédagogiques et aux évaluations dans le cours Français langue seconde avec les parents et aidants pour appuyer l'apprentissage des élèves
- explorer de façon critique les stratégies et les occasions de collaboration professionnelle à l'appui de l'apprentissage, de la résilience, du bien-être et du leadership des élèves
- explorer de façon critique et aborder ouvertement les préjugés, la discrimination et les obstacles systémiques afin d'appuyer l'apprentissage, la résilience, le bien-être et l'inclusion des élèves
- explorer et analyser de façon critique des cultures pédagogiques et professionnelles positives et inclusives qui favorisent l'expression libre et l'analyse critique de perspectives
- comprendre et respecter l'importance des responsabilités partagées et des partenariats qui favorisent la justice sociale et écologique, comme l'énoncent les *Fondements de l'exercice professionnel*

- explorer de façon critique la collaboration professionnelle au sein d'équipes interdisciplinaires afin d'appuyer l'élève dans son apprentissage, sa résilience, la défense de ses droits et son adaptation aux transitions
- explorer des stratégies pour favoriser une culture qui encourage et valorise la participation des parents et des tuteurs au cours Français langue seconde
- explorer des stratégies pour favoriser la compréhension des parents et tuteurs concernant les programmes du cours Français langue seconde
- explorer les liens et les activités interdisciplinaires pour l'apprenant dans le cours Français langue seconde
- explorer des stratégies pour approfondir la compréhension des membres du personnel de l'école et de la communauté concernant la valeur et les avantages du cours *Français langue seconde, 1^{re} partie*
- élaborer des stratégies pour faire la promotion des avantages des compétences en *Français langue seconde, 1^{re} partie* pour tous les apprenants auprès des différents intervenants (par exemple, conseil des parents, enseignants-bibliothécaires, départements d'études et administration scolaire)
- explorer des occasions de participer à des activités de collaboration et d'apprentissage professionnel qui appuient l'apprentissage des élèves par le biais d'organismes professionnels, de réseaux et de communautés d'apprentissage professionnel.

I. Engagement envers le perfectionnement professionnel continu

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement holistiques et interreliés :

- explorer divers processus et ressources d'éducation aux adultes pour le développement continu d'une deuxième langue
- explorer des occasions de développer ses compétences en français pour appuyer l'enseignement et l'apprentissage dans le cours Français langue seconde
- explorer des portfolios linguistiques professionnels autodirigés qui appuient le développement continu en tant qu'apprenant et enseignant d'une deuxième langue
- intégrer l'utilisation confiante et pratique du français dans des contextes réels

- rechercher des occasions de développement individuel et collectif continu (par exemple, explorer le renforcement des capacités, des équipes et de soi et inspirer un haut niveau d'engagement et de performance)
- développer de façon critique l'intégrité et le leadership dans la pratique professionnelle individuelle et collective
- participer activement à une culture fondée sur l'apprentissage professionnel.

J. Recherche, apprentissage professionnel et avancement de la pédagogie

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique les pratiques passées, actuelles et en évolution dans le cours Français langue seconde, et y réfléchir
- explorer de façon critique sa pratique professionnelle par le questionnement continu de la théorie, de la pédagogie et de l'andragogie
- participer au perfectionnement professionnel transformationnel par la recherche, l'avancement des connaissances et le leadership
- explorer de façon critique la pédagogie essentielle qui incorpore la recherche et l'avancement de la pédagogie et de l'andragogie à la pratique de l'enseignement
- participer à la recherche ainsi qu'à l'avancement de la pédagogie et de l'andragogie critique pour faire progresser les communautés de pratique
- explorer de façon critique la création et la mobilisation du savoir afin d'améliorer la pratique professionnelle et le leadership.

6. Conception et pratiques pédagogiques

La conception et les pratiques pédagogiques (schéma n° 5) du présent cours tiennent compte des théories d'apprentissage des adultes, des processus andragogiques efficaces et des méthodes d'apprentissage expérientielles qui favorisent la réflexion, le dialogue et le questionnement critiques.

Les participantes et participants collaborent avec les instructrices et instructeurs du cours à l'élaboration des recherches et des expériences d'apprentissage, des processus d'intégration holistique, ainsi que des méthodes de mesure et d'évaluation utilisées dans le cours.

Pour la mise en œuvre de ce cours, les instructeurs **facilitent** les processus andragogiques pertinents et pratiques qui permettent aux participants de vivre des expériences d'apprentissage, basées sur le questionnement, ayant rapport à la conception, la planification, l'enseignement, la pédagogie, la mise en œuvre, ainsi qu'à la mesure et l'évaluation du programme. Parmi les processus andragogiques, notons : l'apprentissage expérientiel, les jeux de rôle, les simulations, la rédaction d'un journal de bord, l'autogestion de projets, l'enseignement individualisé, l'interaction en petits groupes, le dialogue, la recherche-action, le questionnement, la documentation pédagogique, l'apprentissage collaboratif, la narration, les méthodes de cas et la praxie réflexive critique.

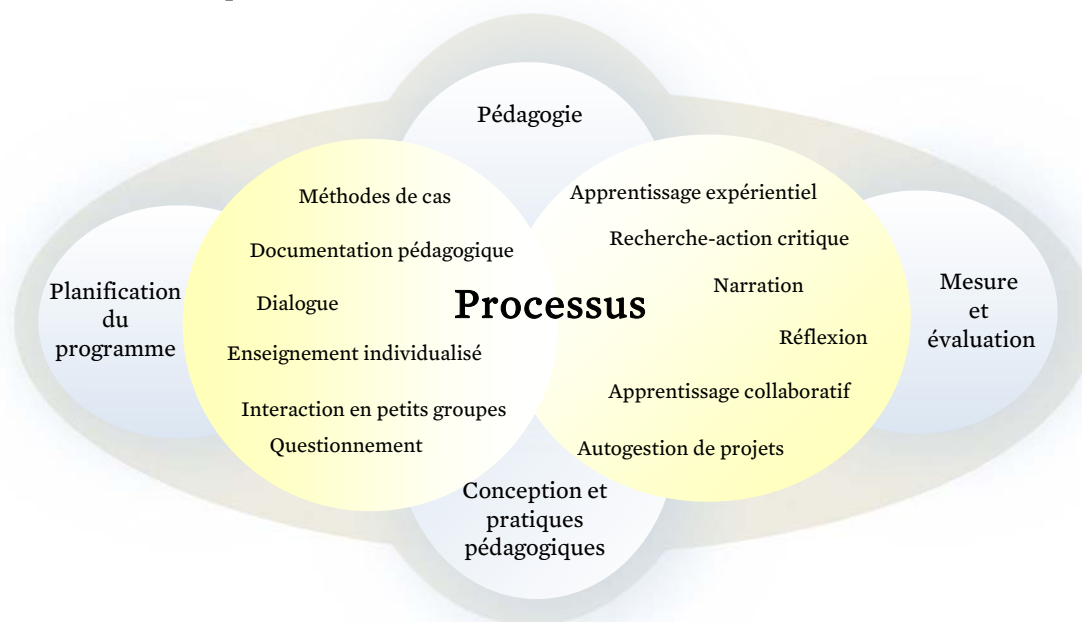


Schéma n° 5 : Processus pédagogiques

Les instructeurs du cours **incarnent** les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, respectent les principes de l'éducation des adultes et l'expérience des participants, reconnaissent leurs acquis, adoptent des pratiques culturellement inclusives et répondent à leurs questions, intérêts et besoins particuliers. Il importe également que les participants créent des

réseaux de soutien, reçoivent les commentaires de leurs pairs et de l'instructeur et communiquent à leurs collègues le résultat de leur apprentissage. Ils doivent aussi avoir l'occasion de faire des lectures professionnelles, de réfléchir, de discuter et de s'exprimer.

Les instructeurs **reflètent** le questionnement critique, la conception universelle, la différenciation pédagogique et les pratiques d'évaluation qui peuvent être reproduits ou adaptés dans diverses situations en classe. La langue d'enseignement de cette qualification additionnelle est le français.

Apprentissage expérientiel

Les participants auront l'occasion de prendre part à des activités d'apprentissage expérientiel se rapportant aux principaux concepts et aspects du cours *Français langue seconde, 1^{re} partie* déterminés en collaboration avec l'instructeur. L'objectif de ces activités est d'appuyer la mise en œuvre et l'intégration de la théorie à la pratique dans un contexte réel d'enseignement et d'apprentissage. De plus, les participants analyseront et réfléchiront de façon critique à leur participation durant des occasions d'apprentissage et de questionnement expérientiel dans le présent cours. L'apprentissage expérientiel et le questionnement critique permettront de perfectionner le jugement professionnel, les connaissances, les compétences, l'efficacité et les pratiques pédagogiques des participants.

Les ressources de l'Ordre sur les normes de la profession contribuent à appuyer l'apprentissage expérientiel au moyen de divers processus de questionnement professionnel. Vous pouvez consulter ces ressources à <http://www.oeeo.ca/resources/categories/professional-standards-and-designation>.

7. Mesure et évaluation des participants

Au début du cours, les participantes et participants collaborent, avec les instructeurs du cours, à l'élaboration des questions et des expériences d'apprentissage ainsi que des méthodes de mesure et d'évaluation utilisées dans le cours. Les instructeurs communiqueront régulièrement avec les participants, tout au long du cours, pour leur transmettre des observations significatives sur leur rendement.

L'évaluation des participants suit une approche équilibrée comprenant la combinaison d'une évaluation personnelle, par les pairs et mutuelle (instructeur et participant), ainsi qu'une évaluation de l'instructeur. Les stratégies de mesure et d'évaluation reflètent des pratiques efficaces et collaboratives basées sur le questionnement. On a recours à diverses approches pour permettre aux participants de démontrer leur apprentissage lié aux questionnements dans le cours. Des possibilités de mesures et d'évaluations formatives et sommatives font également partie du cours.

Il importe pour le participant inscrit à un cours menant à une qualification additionnelle de pouvoir effectuer des recherches pertinentes et utiles. Les travaux, les artéfacts et les projets permettent aux participants de faire des liens entre la théorie et la pratique. Les travaux doivent également permettre aux pédagogues de faire des choix et d'effectuer des recherches personnelles dans un cadre souple.

Les processus d'apprentissage appuient une exploration approfondie des concepts et questionnements. Ces processus se déroulent tout au long du cours et reflètent la pensée critique et la réflexion des participants à mesure qu'ils développent connaissances et compétences.

Les pratiques d'évaluation favoriseront également un questionnement critique plus approfondi grâce aux divers processus employés durant le cours. Ces processus d'évaluation basés sur le questionnement donnent l'occasion aux participants d'illustrer leur niveau de connaissances professionnelles et pédagogiques, de compétences, de pratiques éthiques et de leadership en enseignement.

On recommande aussi d'inclure une expérience culminante. Cette synthèse de l'expérience reflétera les connaissances approfondies et la compréhension issue de la participation au présent cours. Elle comprendra également les réflexions critiques d'un participant et une analyse de son apprentissage sur une certaine période.

Les processus suivants sont fournis afin de guider les pratiques d'évaluation dans le cadre du présent cours ; en outre, ils reflètent l'apprentissage expérientiel et les pédagogies critiques. Cette liste n'est pas exhaustive.

a) Leadership pédagogique : Co-cr��er et ��valuer de fa��on critique des occasions d'apprentissage culturellement inclusives qui incorporent le point de vue, les forces, les int��r��ts et les besoins des ��l��ves. Les occasions d'apprentissage tiendront compte de diverses technologies et ressources et refl��teront le curriculum du minist��re de l'��ducation. b) Portfolio p��dagogique : Monter un portfolio professionnel qui analyse de fa��on critique les philosophies de l'enseignement et de l'apprentissage, les suppositions, les pratiques et la p��dagogie con��ues pour cr��er des milieux d'apprentissage ��thiques et d��mocratiques. c) Documentation p��dagogique : Rassembler des notes concr��tes (par exemple, notes manuscrites, photos, vid��os, enregistrements audio, art��facts et des dossiers sur l'apprentissage des ��l��ves) afin de permettre aux p��dagogues, aux parents et aux ��l��ves de r��fl��chir au processus d'apprentissage, d'en discuter et de l'interpr��ter. d) Recherche-action critique : Participer �� de la recherche-action individuelle ou collaborative fond��e sur l'exploration critique de diverses approches de la recherche-action. e) ��tude de cas : R��fl��chir et se renseigner de fa��on critique sur la pratique professionnelle par la r��daction ou la discussion de cas. f) Plan de transition : R��fl��chir de fa��on critique au plan de transition d'un ��l��ve, l'analyser et formuler des recommandations pour l'am��liorer.	g) Analyse narrative : Analyser de fa��on collaborative et critique des narrations sur l'enseignement et l'apprentissage sous divers angles (par exemple, identit�� professionnelle, efficacit�� professionnelle, leadership ��thique et p��dagogies critiques) au moyen de proc��d��s narratifs comme la r��daction ou discussion de r��cits. h) Exp��rience d'apprentissage novatrice : Concevoir et faciliter une exp��rience d'apprentissage engageante et novatrice qui refl��te la diff��renciation p��dagogique, la conception universelle et la d��marche par ��tapes. i) ��laboration de PEI : ��laborer un PEI en collaboration avec la famille, l'��l��ve et l'��quipe-��cole. j) Plan de partenariat : Concevoir un plan exhaustif visant �� ��tablir des partenariats entre les ��l��ves, leur famille, l'��cole et les collectivit��s environnantes dans le but d'appuyer l'apprentissage, l'��panouissement, la r��silience et le bien-��tre des ��l��ves. k) R��flexion critique : Analyser de fa��on critique les enjeux en ��ducation se rapportant au pr��sent cours au moyen de recherches sp��cialis��es sur divers supports (par exemple, narrations, documentation manuscrite et images ou graphiques). l) Narration visuelle : Cr��er une narration visuelle (par exemple, r��cit num��rique) �� l'appui de l'identit�� professionnelle collective de la profession enseignante qui fait progresser les connaissances professionnelles et la p��dagogie.
--	--

Annexe 1

Normes de déontologie de la profession enseignante

Les normes de déontologie de la profession enseignante fournissent une vue d'ensemble de la pratique professionnelle. L'engagement envers les élèves et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Conscients que leur position privilégiée leur confère la confiance des autres, les membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario assument ouvertement leurs responsabilités envers les élèves, les parents et tuteurs, les collègues, les partenaires en éducation et autres professionnels ainsi que le public. Ils prennent aussi leurs responsabilités en ce qui concerne l'environnement.

Raisons d'être des normes de déontologie de la profession :

- inspirer aux membres la fierté de la profession enseignante et faire en sorte qu'ils soient dignes et qu'ils respectent ces valeurs
- reconnaître l'engagement et les responsabilités éthiques inhérentes à la profession enseignante
- conduire les membres à agir et à prendre des décisions de manière éthique
- promouvoir la confiance du public vis-à-vis de la profession enseignante.

Normes de déontologie de la profession enseignante :

Empathie

Le concept d'*empathie* comprend la compassion, l'acceptation, l'intérêt et le discernement nécessaires à l'épanouissement des élèves. Dans l'exercice de leur profession, les membres expriment leur engagement envers le bien-être et l'apprentissage des élèves par l'influence positive, le discernement professionnel et le souci de l'autre.

Respect

La confiance et l'objectivité sont intrinsèques au concept de *respect*. Les membres honorent la dignité humaine, le bien-être affectif et le développement cognitif. La façon dont ils exercent leur profession reflète le respect des valeurs spirituelles et culturelles, de la justice

sociale, de la confidentialité, de la liberté, de la démocratie et de l'environnement.

Confiance

Le concept de *confiance* incarne l'objectivité, l'ouverture d'esprit et l'honnêteté. Les relations professionnelles des membres avec les élèves, les collègues, les parents, les tuteurs et tuteurs ainsi que le public reposent sur la confiance.

Intégrité

Le concept d'*intégrité* comprend l'honnêteté, la fiabilité et la conduite morale. Une réflexion continue aide les membres à agir avec intégrité dans toutes leurs activités et leurs responsabilités professionnelles.

Normes d'exercice de la profession enseignante

Les normes d'exercice de la profession enseignante fournissent un cadre pour décrire les connaissances, les compétences et les valeurs propres à la profession enseignante en Ontario. Elles expriment les objectifs et les aspirations de la profession, tout en communiquant une vision commune du professionnalisme qui oriente les pratiques quotidiennes des membres.

Raisons d'être des normes d'exercice de la profession :

- exposer une vision collective de la profession enseignante
- discerner les valeurs, les connaissances et les compétences propres à la profession enseignante
- orienter le jugement professionnel et les actions des membres
- promouvoir un langage commun pour favoriser une compréhension de ce que signifie être membre de la profession enseignante.

Normes d'exercice de la profession enseignante :

Engagement envers les élèves et leur apprentissage

Les membres se soucient de leurs élèves et font preuve d'engagement envers eux. Ils les traitent équitablement et respectueusement et sont sensibles aux facteurs qui influencent l'apprentissage de chaque élève. Les membres encouragent les élèves à devenir des citoyennes et citoyens actifs de la société canadienne.

Connaissances professionnelles

Les membres de l'Ordre visent à tenir à jour leurs connaissances professionnelles et saisissent les liens qui existent entre ces connaissances et l'exercice de leur profession. Ils comprennent les enjeux liés au développement des élèves, aux théories de l'apprentissage, à la pédagogie, aux programmes-cadres, à l'éthique, à la recherche en éducation, ainsi qu'aux politiques et aux lois pertinentes. Les membres y réfléchissent et en tiennent compte dans leurs décisions.

Pratique professionnelle

Les membres de l'Ordre s'appuient sur leurs connaissances et expériences professionnelles pour diriger les élèves dans leur apprentissage. Ils ont recours à la pédagogie, aux méthodes d'évaluation, à des ressources et

à la technologie pour planifier leurs cours et répondre aux besoins particuliers des élèves et des communautés d'apprentissage. Les membres peaufinent leur pratique professionnelle et cherchent constamment à l'améliorer par le questionnement, le dialogue et la réflexion.

Leadership dans les communautés d'apprentissage

Les membres encouragent la création de communautés d'apprentissage dans un milieu sécuritaire où règnent collaboration et appui, et y participent. Ils reconnaissent la part de responsabilité qui leur incombe et assument le rôle de leader afin de favoriser la réussite des élèves. Les membres respectent les normes de déontologie au sein de ces communautés d'apprentissage et les mettent en pratique.

Perfectionnement professionnel continu

Les membres savent que le perfectionnement professionnel continu fait partie intégrante d'une pratique efficace et influence l'apprentissage des élèves. Les connaissances, l'expérience, les recherches et la collaboration nourrissent la pratique professionnelle et pavent la voie de l'apprentissage autonome.